

doive prendre une décision aujourd'hui à l'égard de ce projet de loi. Je suis loin de croire que nous puissions terminer, aujourd'hui, l'examen du bill au comité plénier. Voici pourquoi. Après m'être reporté à la discussion qui a eu lieu le 20 juin et avoir écouté celle qui a eu lieu aujourd'hui, je constate qu'il y a divergence d'opinions à la Chambre. Certains députés sont absents aujourd'hui car ils ne s'attendaient pas que le bill vienne sur le tapis.

Lorsqu'on en a discuté pour la première fois, le 20 juin, un ou deux députés, des deux côtés de la Chambre, y ont manifesté leur opposition. Par esprit de justice à leur égard, j'estime que l'on doit s'assurer qu'ils pourront prendre la parole à propos de ce bill à une des diverses étapes. Ce n'est pas parce que, comme l'a dit le ministre, la teneur du bill est comme depuis le 20 juin, que la mesure elle-même a été étudiée. J'ai calculé qu'à six heures ce soir, la Chambre n'aura pas passé plus de trois heures à discuter d'un bill que l'on estime très important et à l'étude d'un projet de dépenses de dix millions de dollars.

Il faudrait à mon avis plus de trois heures pour étudier une telle mesure, qui exige des dépenses si énormes. La Chambre devrait se montrer plus prudente et éviter de hâter l'adoption de ce projet de loi. Celui-ci ne semble pas avoir suscité trop d'enthousiasme chez le ministre; autrement l'honorable représentante nous aurait fait une déclaration pour ouvrir le débat en deuxième lecture. Ce n'est que sous certaines pressions qu'elle a consenti à faire une déclaration en y mettant fin. Elle n'a fait que répéter alors ce qu'elle avait dit le 20 juin dernier à l'étape du projet de résolution. Nous avons entendu d'importants commentaires cet après-midi et certains députés s'intéressent beaucoup à cette mesure. On devrait entendre leur point de vue comme celui d'autres députés qui, à l'étape du projet de résolution, se sont vivement opposés au projet de loi. Les choses étant ainsi, le comité devrait faire preuve de responsabilité et consacrer le temps qu'il faut à l'étude du bill.

Je prie les députés de me croire: je suis de bonne foi et je ne cherche pas tout simplement à retarder le bill. Je tiens à ce qu'on l'étudie consciencieusement. J'ai l'esprit ouvert et je suis disposé à me laisser convaincre qu'il s'agit là d'un aspect essentiel de la vie publique au Canada.

L'hon. Mlle LaMarsh: Monsieur le président, j'invoque le Règlement. Le député ne tient pas compte du fait que la mesure a été annoncée tous les jours cette semaine. Tous les députés devant être à la Chambre pendant la semaine, ils auront eu l'occasion d'apprendre quand cette mesure serait présentée. Le député a dit que tout le monde n'était pas d'accord. Bien entendu, il y a toujours des désaccords, même quand il s'agit de la couleur des yeux de quelqu'un. Mais en général les députés se sont montrés assez conciliants.

• (5.50 p.m.)

Les députés de tous les partis de la Chambre ont dit des choses intéressantes. Lorsque le député insinue que j'ai refusé de parler, je signalerai que j'ai renoncé à mon droit de le faire en premier, pour que d'autres députés puissent présenter des observations plus complètes. Je répondrai ensuite de mon mieux. Je serais très heureuse si les députés étudiaient chaque article à la suite, pour régler la question sur-le-champ.

L'hon. M. Hamilton: Monsieur le président, j'ai demandé des renseignements et la question de la production me préoccupe entre autres. Le sens du nationalisme des Canadiens est parfois faussé. Par exemple, la Société Radio-Canada pense que pour réaliser une émission canadienne tous les membres du personnel, du directeur aux techniciens en passant par les acteurs et les actrices, doivent être Canadiens.

On n'ignore plus que cette attitude a ralenti l'éclosion de talents canadiens. Pour le basketball, le football américain et le hockey canadien, on a constaté, que si un pays ne connaissait rien à ces sports, il faisait venir de l'étranger les plus grands talents dans ce domaine pour que ses propres citoyens apprennent les techniques nécessaires.

Nous en avons des exemples très frappants dans le hockey canadien, alors qu'il y a tout juste une génération, il n'y avait guère de pays au monde qui puisse soutenir la concurrence des équipes canadiennes, même des plus ordinaires. Aujourd'hui, ces pays ont si bien réussi à faire venir chez eux quelques joueurs et entraîneurs, que le Canada est en bien mauvaise posture pour lutter avec eux dans les épreuves de notre sport national.

En ce qui concerne la production cinématographique, nous avons au Canada à l'heure actuelle un nombre de directeurs qui pourraient, je pense, rivaliser avec ceux de n'im-